

FUNCTION ANTI-LEGIONELLA

La Legionella est un type de bactérie en forme de bâtonnet que l'on trouve naturellement dans toutes les eaux de source. La « maladie des légionnaires » consiste en un type particulier de pneumonie provoquée par l'inhalation de vapeur d'eau contenant la bactérie. Il est dès lors nécessaire d'éviter les longues périodes de stagnation de l'eau contenue dans le chauffe-eau. Mieux vaut l'utiliser ou la vider au moins une fois par semaine. La norme européenne CEN/TR 16355 fournit des indications quant aux bonnes pratiques à adopter pour empêcher la prolifération de la Legionella dans les eaux potables. De plus, s'il existe des normes locales qui imposent des restrictions complémentaires en ce qui concerne la Legionella, ces dernières devront être respectées.

Ce chauffe-eau à accumulation électromécanique est vendu avec un thermostat ayant une température de fonctionnement supérieure à 60°C. Il est en mesure d'effectuer un cycle de désinfection thermique limitant la prolifération des bactéries de Legionella dans le réservoir.

Attention: lorsque l'appareil effectue le cycle de désinfection thermique, la température de l'eau peut provoquer des brûlures. Faire attention à la température de l'eau avant un bain ou une douche.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Pour les caractéristiques techniques, se référer aux données de la plaque (étiquette placée à proximité des tuyaux d'entrée et de sortie de l'eau).

TABLEAU 1 - INFORMATIONS DU PRODUIT				
Gamme de produit		45	65	80
Poids	kg	21	27	32
Installation		Verticale	Verticale	Verticale
Modèle		Se reporter à la plaque des caractéristiques		
Q _{elec}	kWh	7,290	7,290	7,099
Q _{elec, week, smart}	kWh	25,234	25,456	25,560
Q _{elec, week}	kWh	32,166	34,333	31,860
Profil de charge		M	M	M
L _{wa}			15 dB	
η_{wa}		40,0%	40,0%	39,6%
V40	l	77	110	115
Capacité	l	45	65	80

Les caractéristiques énergétiques du tableau et les données complémentaires présentes dans la fiche du produit (Annexe A faisant partie intégrante de ce livret) sont définies sur la base des Directives EU 812/2013 et 814/2013. Les produits sans étiquette et sans la fiche relative d'ensembles de chauffe-eaux et dispositifs solaires, prévues par le règlement 812/2013, ne sont pas destinés à la réalisation de ces ensembles.

L'appareil est doté d'une fonction smart qui permet d'adapter la consommation aux profils d'utilisation de l'utilisateur.

S'il est utilisé correctement, l'appareil a une consommation quotidienne égale à « Qelec » (Q_{elec, week, smart} / Q_{elec, week}) inférieure à celle d'un produit équivalent dépourvu de la fonction smart.

Les données figurant sur l'étiquette énergie se réfèrent au produit installé verticalement

Cet appareil est conforme aux normes internationales de sécurité électrique IEC 60335-1; IEC 60335-2-21.

L'apposition du marquage CE sur l'appareil atteste la conformité de ce dernier aux Directives communautaires suivantes, dont il respecte les critères essentiels :

- Directive basse tension (LVD) : EN 60335-1, EN 60335-2-21, EN 60529, EN 62233, EN 50106.
- Compatibilité électromagnétique (CEM) : EN 55014-1, EN 55014-2, EN 61000-3-2, EN 61000-3-3.
- Directive RED. ETSI 301489-1, ETSI 301489-17
- Directive ROHS 2 : EN 50581.
- ErP Energy related Products : EN 50440.
- La Déclaration de conformité CE est disponible sur Internet via le lien suivant : <http://www.aristonthermo.com/en/download-area>

INSTALLATION DE L'APPAREIL (POUR L'INSTALLATEUR)

Ce produit, à l'exception des modèles horizontaux (Tableau 1), est un appareil qui doit être installé en position verticale afin de fonctionner correctement. À la fin de l'installation, et avant toute opération de mise en eau et d'alimentation électrique, utiliser un instrument de référence (ex: un niveau à bulle) afin de vérifier la verticalité effective du montage.

L'appareil permet de réchauffer l'eau à une température inférieure à sa température d'ébullition.

Il doit être raccordé à un réseau d'adduction d'eau sanitaire correspondant proportionnellement à ses performances et à sa capacité.

Avant de raccorder l'appareil, il est nécessaire de:

- S'assurer que les caractéristiques (voir la plaque signalétique) répondent aux besoins du client.
- Vérifier la conformité de l'installation à l'indice de protection IP (protection contre la pénétration de fluides) de l'appareil selon les normes en vigueur.
- Lire les indications figurant sur l'étiquette de l'emballage et sur la plaque signalétique.

Cet appareil est conçu uniquement pour installation à l'intérieur de locaux conformément aux réglementations en vigueur et exige le respect des instructions suivantes suite à la présence de:

- **Humidité:** ne pas installer l'appareil dans des locaux fermés (non ventilés) et humides.
- **Gel:** ne pas installer l'appareil dans des lieux où un abaissement de la température à un niveau critique avec risque de formation de glace est probable.
- **Rayons du soleil:** ne pas exposer l'appareil aux rayons directs du soleil, même s'il y a des baies vitrées.
- **Poussière/vapeurs/gaz:** ne pas installer l'appareil en présence d'atmosphère particulièrement agressive contenant des vapeurs acides, des poussières ou saturée de gaz
- **Décharges électriques:** ne pas installer l'appareil directement relié à des lignes électriques non protégées contre les sautes de tension.

En cas de murs fabriqués en briques ou blocs creux, de cloisons peu statiques ou d'ouvrages de maçonnerie autres que ceux qui sont indiqués, il faut procéder à une vérification statique préalable du système de support. Les crochets d'attache au mur doivent pouvoir soutenir un poids triple de celui du chauffe-eau rempli d'eau. On conseille des crochets de 12 mm. (Fig. 3)

Il est conseillé d'installer l'appareil (Fig. 1, Rif.A) au plus près des endroits d'utilisation, pour limiter les dispersions de chaleur le long des tuyauteries. Pour raccorder le chauffe-eau sur une installation en PER, intercaler en sortie eau chaude une canalisation en cuivre d'une longueur minimale de 50 cm (DTU 60-1). Le raccordement du chauffe-eau à une canalisation en cuivre doit obligatoirement être effectué par l'intermédiaire d'un raccord diélectrique (non fourni).

Les normes locales peuvent prévoir des restrictions en ce qui concerne l'installation de l'appareil dans la salle de bain, respecter donc les distances minimales prévues par les normes en vigueur.

Pour faciliter les interventions d'entretien, prévoir un espace libre à l'intérieur de la calotte, d'au moins 50 cm, pour accéder aux éléments électriques.

Installation multi-positions

Le produit peut être installé aussi bien en configuration verticale qu'en configuration horizontale (Fig. 2). Dans l'installation horizontale, pivoter l'appareil dans le sens horaire de façon à ce que les tubes d'eau se trouvent à gauche (tube d'eau froide en bas). Toute autre installation, différente de celle représentée dans la (Fig. 2), est interdite.

Branchement hydraulique

Brancher l'entrée et la sortie du chauffe-eau avec des tuyaux et des raccords résistants, outre à la pression d'exercice, à la température de l'eau chaude, qui peut normalement atteindre ou même dépasser 90 °C. Il est donc déconseillé d'utiliser des matériaux qui ne résistent pas à ces températures.

Visser sur le tuyau d'entrée de l'eau dans l'appareil, reconnaissable par le collier bleu, un raccord en T. Sur ce raccord, visser d'un côté un robinet pour la vidange du chauffe-eau (Fig. 2, Rif.B) qui ne puisse être manoeuvré qu'à l'aide d'un outil, et de l'autre le dispositif contre les surpressions (Fig. 2, Rif.A).

ATTENTION ! Pour les pays ayant adopté la norme européenne EN 1487, le dispositif contre les surpressions éventuellement fourni avec le produit n'est pas conforme à cette norme. Le dispositif conforme doit avoir une pression maximum de 0,7 MPa (7 bar) et comprendre au moins : un robinet d'arrêt, un clapet antiretour, un dispositif de contrôle du un dispositif de commande de du clapet de retenue, une clapet de sécurité, un dispositif de sectionnement pour le chargement hydraulique

Certains pays pourraient exiger d'utiliser des dispositifs hydrauliques alternatifs, conformes aux dispositions légales locales ; il revient à l'installateur qualifié, préposé à l'installation du produit, d'évaluer la conformité du dispositif de sécurité à utiliser. Il est interdit d'interposer un dispositif d'arrêt quelconque (vannes, robinets, etc.) entre le dispositif de sécurité et le chauffe-eau.

La sortie d'évacuation du dispositif doit être reliée à une tuyauterie d'évacuation ayant un diamètre au moins égal à celle de raccordement de l'appareil, à travers un entonnoir qui réalise une distance d'air de 20 mm minimum et offre la possibilité d'un contrôle visuel, pour éviter qu'en cas d'intervention de ce dispositif, il en ressorte des dommages aux personnes, aux animaux et aux biens ; le fabricant n'en sera pas responsable. Raccorder avec un tuyau flexible le tuyau de l'eau froide de réseau et l'entrée du dispositif contre les surpressions, en utilisant si nécessaire un robinet d'arrêt (**Fig.2, Rif.D**).

Prévoir en outre un tuyau d'évacuation de l'eau, appliqué sur la sortie, en cas d'ouverture du robinet de vidange (**Fig.2, Rif.C**).

En vissant le dispositif contre les surpressions, ne pas le forcer en fin de course et ne pas l'altérer. Un égouttement du dispositif contre les surpressions est normal en phase de chauffage ; pour cette raison, il est nécessaire de raccorder l'évacuation, qui doit de toute manière rester toujours ouverte à l'air libre, à un tuyau de vidange, installé en pente continue vers le bas, et dans un endroit non soumis au gel. S'il existe une pression de réseau proche des valeurs d'étalonnage de la vanne, un réducteur de pression doit être installé le plus loin possible de l'appareil. Si l'on décide d'installer des mitigeurs (robinets ou douches), purger les tuyauteries des impuretés éventuelles qui pourraient les abîmer.

L'appareil ne doit pas fonctionner avec une eau d'une dureté inférieure à 12 °F ; en revanche, avec une eau particulièrement dure (plus de 25 °F), il est conseillé d'utiliser un adoucisseur, étalonné et contrôlé comme il se doit ; dans ce cas, la dureté résiduelle ne doit pas baisser en dessous de 15 °F.

Avant d'utiliser l'appareil, il convient de remplir d'eau le réservoir de l'appareil et d'effectuer une vidange complète, afin d'éliminer toute impureté résiduelle.

Branchement électrique


Avant d'effectuer toute intervention sur l'appareil, déconnectez-le du réseau électrique à l'aide de l'interrupteur extérieur. Avant d'installer l'appareil, un contrôle soigné de l'installation électrique est conseillé, vérifiant la conformité aux normes en vigueur, car le fabricant de l'appareil n'est pas responsable des dommages éventuels provoqués par l'absence de mise à la terre de l'installation ou par des anomalies de l'alimentation électrique.

Vérifiez si l'installation est bien dimensionnée pour la puissance maximale absorbée par le chauffe-eau (consultez les données de la plaquette signalétique) et si les câbles ont une section adéquate pour les connexions électriques et conforme à la normative en vigueur.

Interdiction d'utiliser des prises multiples, des rallonges ou des adaptateurs.

Interdiction d'utiliser les tuyaux de l'installation d'eau, de chauffage et du gaz pour raccorder l'appareil à la terre. S'il vous faut remplacer le câble d'alimentation qui équipe l'appareil, utilisez un câble ayant les mêmes caractéristiques (type H05VV-F 3x1,5 mm², diamètre 8,5 mm). Le câble d'alimentation (type H05VV-F 3x1,5 mm² diamètre 8,5 mm) doit être placé dans le logement prévu à cet effet localisé dans la partie supérieure de l'appareil jusqu'à ce qu'il atteigne le bornier (**Fig.7, Rif. M**) puis bloquer chaque câble en serrant les vis appropriées. Bloquer le câble d'alimentation avec les bloc-câble fournis.

Pour débrancher l'appareil du secteur, utiliser un interrupteur bipolaire conforme aux normes CEI-EN en vigueur (ouverture contacts au moins 3 mm, mieux si pourvu de fusibles).

La mise à terre de l'appareil est obligatoire et le câble de terre (qui doit être de couleur jaune-verte et de longueur supérieure aux phases) doit être fixé à la borne à l'endroit marqué par le symbole  (**Fig.7, Rif.J**).

Avant la mise en fonction, contrôler que la tension du réseau soit conforme à la valeur sur la plaque de l'appareil. Si l'appareil n'est pas équipé de câble d'alimentation, choisir un mode d'installation parmi les suivants:

- connexion au réseau fixe avec tuyau rigide (si l'appareil n'est pas pourvu de serre-câble), utiliser un câble avec section minimum 3x1,5 mm² ;
- par câble flexible (type H05VV-F 3x1,5 mm², diamètre 8,5 mm), si l'appareil est équipé d'un pince-câble.

Mise en marche et essai

Avant de mettre l'appareil sous tension, le remplir avec de l'eau du réseau.

Ce remplissage s'effectue en ouvrant le robinet central de l'installation domestique et celui de l'eau chaude, jusqu'à ce que tout l'air soit sorti de la chaudière. Vérifier visuellement l'existence d'éventuelles pertes d'eau même des brides, du tube de bypass, serrer éventuellement avec modération les boulons (Fig.5, Rif.C) et/ou les embouts (Fig.5). Le mettre sous tension en agissant sur l'interrupteur.

NORMES D'ENTRETIEN (POUR LE PERSONNEL AGRÉÉ)

Toutes les interventions et les opérations d'entretien doivent être effectuées par un personnel autorisé (possédant les caractéristiques requises par les normes en vigueur en la matière).

Quoi qu'il en soit, avant de demander l'intervention de l'Assistance technique pour une panne, vérifier que le dysfonctionnement ne dépende pas d'autres causes, par exemple l'absence momentanée d'eau ou d'électricité.

Attention : Avant toute intervention, débrancher l'appareil du réseau électrique.

Vidange de l'appareil

Il est indispensable de vidanger l'appareil s'il doit rester inutilisé pendant une longue période ou dans un local soumis au gel. Si nécessaire, procédez à la vidange de l'appareil comme suit:

- débranchez l'alimentation électrique de l'appareil;
- fermez le robinet d'arrêt, s'il y en a un d'installé (Fig. 2, Rif. D), ou bien le robinet central de l'installation domestique;
- ouvrez le robinet de l'eau chaude (lavabo ou baignoire);
- ouvrez le robinet (Fig. 2, Rif.B).

Remplacement de pièces

En enlevant la calotte en plastique, on peut intervenir sur les éléments électriques (Fig. 7).

Pour intervenir sur les tiges des porte-capturs (Fig. 7, Réf.K) il faut déconnecter les câbles (Fig. 7, Réf.F) du panneau de commande et les ôter de leur siège en faisant attention à ne pas trop les plier.

Lors de la phase de remontage, faire attention afin que la position de tous les composants soit bien celle d'origine. Pour pouvoir intervenir sur les résistances et sur les anodes, il faut d'abord vider l'appareil.

Le produit est équipé de deux résistances à sec (qui ne sont pas en contact direct avec l'eau). Elles peuvent donc être remplacées sans vider l'appareil. Pour intervenir sur une résistance qui ne fonctionne pas, et définie comme telle grâce à un testeur, il faudra débrancher le câble (Fig. 4C, Réf.X) et dévisser la vis (Fig. 4C, Réf.V).

Enlever la résistance endommagée et la remplacer.

Dévisser les boulons (Fig. 5, Réf.C) et retirer les brides (Fig. 5, Réf.C). Aux brides sont associées les résistances et les anodes. Lors de la phase de remontage il faut faire attention à ce que la position des capteurs du thermostat et celle des éléments des résistances soient celles d'origine (Fig. 7 et 5). Contrôler que le plat bride portant l'inscription colorée H.E.1 ou H.E.2 soit monté dans la position appropriée signalée par cette inscription. Après tout retrait il est recommandé de remplacer le joint de bride (Fig. 6, Réf.Z).

ATTENTION ! L'inversion des résistances implique le dysfonctionnement de l'appareil. Intervenir sur une résistance à la fois et démonter la seconde uniquement après avoir remonté la première.